



CONSTRUIRE ENSEMBLE

2023

LA FORCE D'UN RÉSEAU

CONSTRUIRE ENSEMBLE

2023



LA FORCE D'UN RÉSEAU



SOMMAIRE



Edito	p. 1
La Fédération des Praticiens de la Parentalité	p. 2-6
Gouvernance	p. 3
L'année 2023 en chiffres	p. 6
L'année 2023 en actions	p. 7-8
Axe 1 – Santé publique, mise en œuvre	p. 9-10-11-12
Axe 2 – Représentation Fédération au national	p. 13-20
Réflexion interne	p. 13
Conférences	p. 17-18
Explor.e	P.19-20
Axe 3 – Partenariats	P.21-30
Axe 4 – Accompagnement des adhérents	P.31-34
Focus adhérents	P.35-56
Région Nord-Ouest	P.37-42
Région Sud-Ouest	P.43-51
Région Sud-Est	P.53-56
Temps forts	P.57-60
De l'Institut aux Instituts	P.61-64

ÉDITO



Qui aurait pu penser qu'en deux ans, notre jeune fédération puisse présenter un tel bilan !

Issue de l'expérience et des observations de professionnels de terrain, soucieux de s'engager au service des enjeux de santé publique, et plus globalement d'être acteurs d'une société en mutation, elle a l'ambition de poursuivre son rayonnement, afin que nos enfants, puissent grandir dans un environnement favorable à leur épanouissement.

Forte de :

... ses adhérents investis avec passion auprès des familles

... ses dispositifs de soutien à la parentalité, s'appuyant sur un socle théorique solide, nourrie d'une expérience clinique rigoureuse

... ses partenariats avec l'ARS Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine, Santé Publique France et l'ISPED (Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement de Bordeaux), mais également la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Fragile de :

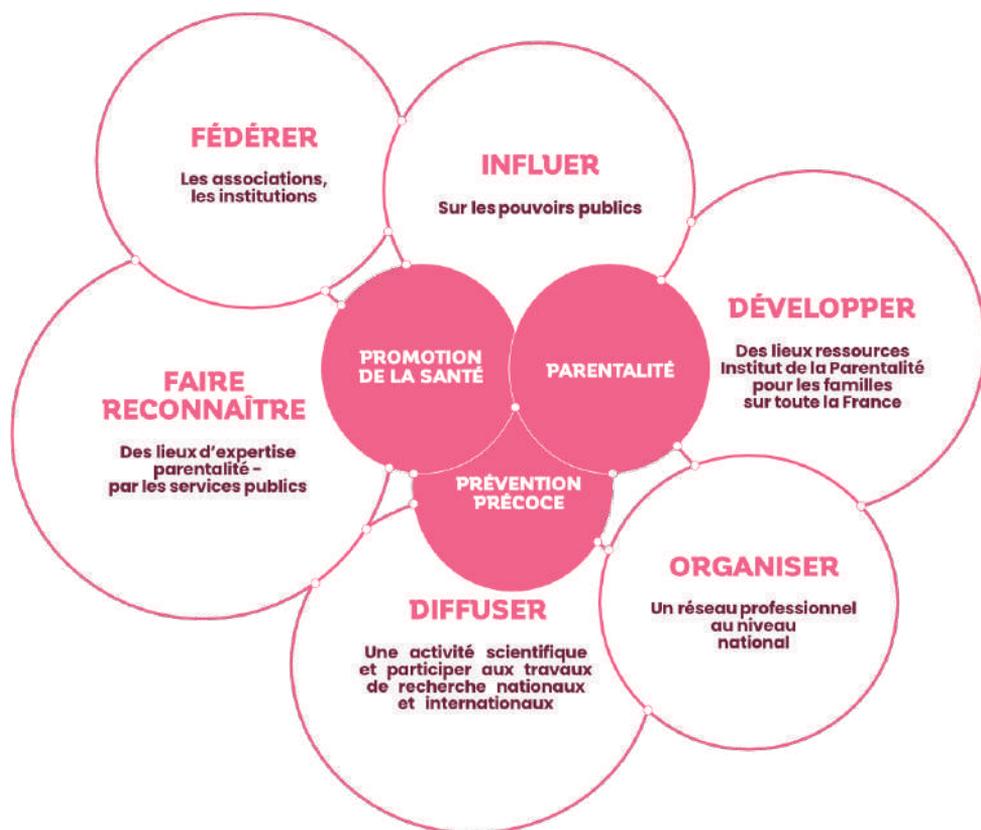
... sa jeunesse, aux yeux de certains partenaires historiquement inscrits dans le domaine du soutien à la parentalité

... son business modèle débutant, à la recherche de financements à la hauteur des enjeux

... Elle s'emploie à poursuivre avec détermination son déploiement. Inscrite au cœur du vaste écosystème du soutien à la parentalité, elle aspire à y participer avec énergie et enthousiasme.

Dr Anne RAYNAUD
Présidente

LA FÉDÉRATION DES PRATICIENS DE LA PARENTALITÉ



LA FÉDÉRATION DES PRATICIENS DE LA PARENTALITÉ Cultiver les liens et soutenir les familles

La fédération des Praticiens de la Parentalité a vu le jour le 1^{er} avril 2021 et compte désormais trois années d'existence. Son essence repose sur la mission fondamentale : "Cultiver les liens à l'enfant et soutenir les parentalités pour prendre soin du monde."

GOUVERNANCE

Le bureau

Le **8 décembre 2020**, l'assemblée générale constitutive a eu lieu à l'Institut de la Parentalité de Sénart. Elle a permis la mise en place du bureau suivant :



Dr Anne RAYNAUD
Présidente



Dr Catherine GUEGUEN
Vice-présidente d'honneur



Pauline GOUTODIER
Secrétaire



Michel Jorge
Trésorier

ÉQUIPE SUPPORT DE LA FÉDÉRATION EN 2023 :

Afin de soutenir le déploiement de la Fédération et l'accompagnement de ses adhérents, une équipe support est en place.

Elle est composée des **5 pôles** suivants :

Pôle direction	Anne RAYNAUD , directrice générale Michel JORGE , directeur général adjoint Karine LE BOURGEOIS , directrice de l'offre de prévention
Pôle communication	Nicolas FLEURY , chargé de communication Morgane BALSERA , alternante en communication Marie CHALAUX , responsable projet digital Iris BOUGNON , alternante en communication Marion CANET , alternante en communication Jade VERSINI , alternante en communication Eva JORGE , alternante en communication Julia LORENZO , alternante en communication
Pôle formation	Christelle GARY , responsable formation Audrey DALLEAU , assistante de formation Cécile BRUGUERA , assistante de formation Hayat NADRI , cheffe de projet qualité
Pôle administratif et financier	Roxanne RICHARD , assistante de direction Aurélié DURAND , secrétaire d'accueil-office manager Laetitia THEREAU , assistante administrative et financière Karen RAHARIJAONA , alternante en secrétariat médical Migeo ALIHA , alternante secrétaire administrative et financière
Pôle coordination scientifique et recherche	Yaël SAADA , référente recherche Alice BENACCHIO , référente médicale article 51

LA FÉDÉRATION DES PRATICIENS DE LA PARENTALITÉ

Un Réseau au Service de l'enfant

La Fédération s'engage à créer un réseau solide au service des enfants, des parents et des professionnels de l'enfance. Ses missions sont multiples :

- **Fédérer des Praticiens Experts** : La Fédération rassemble des praticiens ayant développé une expertise dans le domaine de la parentalité. Ils partagent des valeurs communes centrées sur le bien-être de l'enfant et de sa famille.
- **Accès aux Ressources Expertes** : Elle permet aux parents, futurs parents, familles et professionnels du champ familial d'identifier des lieux ressources experts. Ces espaces fournissent des réponses actualisées basées sur les connaissances scientifiques concernant les besoins de l'enfant et son développement.
- **Structuration d'un Réseau Engagé** : La Fédération structure un réseau de professionnels dédiés à l'accompagnement à la parentalité. Ces acteurs investissent les domaines de la promotion de la santé et de la prévention primaire et universelle.
- **Animation et Échanges** : Elle anime ce réseau par la mise en place d'actions essentielles telles que séminaires, colloques et pratiques multidisciplinaires. Les retours d'expérience d'un collectif de professionnels experts enrichissent cette dynamique.
- **Développement des Connaissances** : La Fédération œuvre à renouveler les connaissances et les pratiques dans le domaine du "prendre-soin." Elle se concentre notamment sur la construction des liens précoces entre parents et enfants.
- **Diffusion des Connaissances** : Elle participe activement aux travaux de recherche et à la diffusion des connaissances actualisées concernant le développement et le bien-être des enfants et de leur famille.



L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

La Fédération des Praticiens de la Parentalité, en plus des membres du bureau, est composée, à fin 2023, d'une équipe de 9 salariés : 4 CDI et 5 alternants.

17 associations adhérentes

8 régions « couvertes » en France sur 12

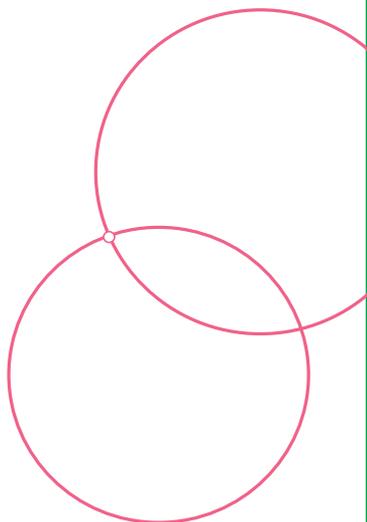
54 partenaires conférence

3675 professionnels touchés

3 partenaires financiers historiques
ARS / Santé Publique France / Région

12 000 consultations individuelles

816 inclusions parcours prévention BASE



L'ANNÉE 2023 EN ACTIONS

Nombre d'actions collectives de la fédération réalisées sur le territoire par les adhérents

99

**permanences conseils
téléphoniques créneaux de 30
minutes)**

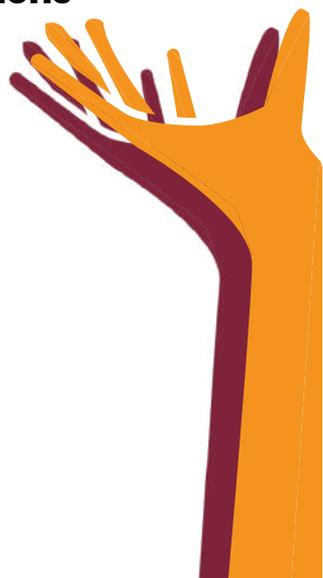
110

heures de sensibilisations

27

PROGRAMMES
AVION

programmes A.V.I.O.N.®



L'ANNÉE 2023 EN ANIMATIONS

1180

heures de visioconférences, appels téléphoniques et échanges et mails échangés

150

heures de structuration des documents (rédaction, relecture, rectifications, réunions internes, réunions avec les avocats, rédaction des documents pour l'assemblée générale)

630

heures de recherche, demande de subventions et création de partenariats (réunions internes, réunions avec les financeurs, rédaction des demandes, réalisation des budgets, création des projets, rencontre des partenaires sur site)

4120

heures ingénierie, clinique, inaugurations, accompagnement du secrétariat



AXE 1

SANTÉ PUBLIQUE, MISE EN ŒUVRE

Définition générale

L'OMS définit la santé publique comme la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau individuel et collectif. Elle vise à protéger efficacement la santé de la population en anticipant les risques, en comprenant les enjeux de santé et en agissant de manière préventive et réactive.

La promotion de la santé est une composante essentielle de la santé publique. Elle améliore la santé des individus en agissant sur les déterminants de la santé. Cette approche se base sur le principe que notre environnement et nos milieux de vie quotidiens ont un impact sur notre santé.

La Fédération des praticiens de la parentalité incarne une force majeure dans le domaine de la santé publique en mettant en avant une série d'actions ciblées visant à promouvoir le bien-être familial et à renforcer les compétences parentales.



L'écosystème de l'enfant

La Fédération s'appuie sur la théorie de l'attachement et les neurosciences pour proposer des interventions variées touchant chaque aspect de l'écosystème de l'enfant. Elle a pour objectif d'établir des stratégies d'intervention visant à prévenir l'apparition de troubles psychologiques et développementaux auxquels certaines familles peuvent être confrontées. Pour atteindre cet objectif, les différents instituts rassemblent une équipe pluridisciplinaire composée d'experts médicaux et paramédicaux tels que des psychiatres, des sage-femmes, des psychologues.. Ensemble, ils animent des actions préventives pour favoriser le bien-être de l'enfant et de sa famille. De ce fait, les actions collectives ou individuelles variées permettent aux parents d'acquérir des clés afin de renforcer leurs compétences parentales et d'être prêt à accueillir leur futur enfant ou à consolider la relation avec celui déjà présent. (empowerment)

« **Il faut tout un village pour élever un enfant** » traduit que, pour son développement, il est nécessaire de prendre en considération l'enfant dans son contexte global, à travers une approche systémique de l'individu. Les projets sont construits grâce à une collaboration multidisciplinaire et un travail en réseau avec différents acteurs. Ainsi, cela permet d'agir sur les déterminants de santé de l'enfant à différents niveaux et dans différents secteurs. La Fédération est soucieuse d'inscrire ses actions dans des politiques/secteurs au-delà de celui de la santé et du purement médical. En effet, c'est la société dans son entièreté qui doit être prise en compte car c'est elle qui détermine le cadre dans lequel évoluent les jeunes enfants et les conditions de vie qui leur sont offertes ainsi qu'à leurs parents. Le programme BASE adhère à cette logique puisqu'il se construit avec l'intervention de plusieurs professionnels, non seulement sur le plan de la santé mais également sur les plans sociaux et éducatifs. Aussi, les formations ouvertes aux professionnels de divers horizons disciplinaires permettent cette prise en compte globale.

La prévention précoce

Les actions des Instituts s'inscrivent dans le champ de la prévention précoce. Cette approche intervient dès la grossesse et les premiers mois de la vie d'un enfant. Elle s'attache à anticiper et à prévenir les risques de troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent. Dans le contexte de la périnatalité et de la petite enfance, elle met l'accent sur la relation précoce entre le bébé et ses parents, consolidant ainsi le socle de l'intersubjectivité sur lequel l'enfant va se construire et la parentalité naissante. Cette approche combine une prévention ciblée selon les risques ou difficultés spécifiques auxquels certaines familles peuvent être exposées.

Aussi, les actions proposées par les Instituts répondent à la stratégie des 1 000 premiers jours qui permet d'apporter des informations utiles aux décideurs, aux parents et aux acteurs concernés. Elle souligne l'importance de la prévention précoce pour favoriser un mode de vie favorable au développement de l'enfant et des liens d'attachement avec ses parents dès le début de la vie.

Hors les murs

L'institut de la Parentalité déploie des actions qui s'étendent au-delà de ses murs.

En effet, au travers des actions collectives, l'Institut organise des ateliers, conférences, ou encore des groupes de parole dans des lieux variés tels que les écoles, les centres sociaux et les associations. Ces rencontres permettent d'échanger avec les familles et les professionnels afin de partager des connaissances et des pratiques autour de la parentalité.

De plus, en collaboration avec les professionnels de la petite enfance, de la santé et du social, l'Institut propose des formations, des supervisions et des missions d'accompagnement pour renforcer leurs compétences et leur approche dans le domaine de la parentalité. Ces actions peuvent se dérouler hors les murs, sur les lieux de travail des professionnels.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Économie Sociale et Solidaire joue un rôle fondamental dans la promotion de la santé. En Santé publique l'ESS est un modèle économique et social qui vise à fournir des services de santé et à promouvoir le bien-être en mettant l'accent sur des valeurs telles que la solidarité et l'équité.

En adoptant une approche centrée sur les besoins de la communauté et en démontrant une sensibilité accrue aux populations vulnérables, notamment en matière d'accès aux soins de santé, la Fédération s'aligne parfaitement avec les valeurs et les objectifs de l'ESS. Par sa mission sociale centrée sur le bien-être des familles et des enfants, son approche participative et inclusive, son orientation éducative et préventive ainsi que par sa propension à coopérer avec d'autres acteurs pour créer un impact durable elle incarne ainsi les principes fondamentaux de solidarité et de coopération propres à ce modèle économique.



La recherche

La Fédération s'engage activement dans la recherche et la diffusion de connaissances actualisées sur le développement et le bien-être des enfants et de sa famille. En identifiant les facteurs de risque et en évaluant l'efficacité des interventions, elle contribue à orienter les politiques publiques et les programmes de santé en faveur des familles. Cette approche basée sur des données probantes permet de concevoir des stratégies de prévention et d'intervention plus efficaces, répondant aux besoins spécifiques de chaque communauté.

Parmi eux se trouvent l'expérimentation BASE (Besoin d'Attachement et de Sécurité de l'Enfant) ou comment accompagner les futurs parents et jeunes parents à s'ajuster aux besoins psychoaffectifs essentiels de l'enfant, grâce à deux parcours d'évaluation et de psychoéducation: le « parcours Périnat » et le « parcours Enfance ». Nous retrouvons aussi le programme APPIE (Analyse des Politiques Publiques à Impact sur l'Enfant) ayant pour objectif la considération de l'influence des politiques publiques sur la santé et le bien-être des enfants. Enfin, la Fédération reconnaît l'importance des partenariats universitaires internationaux avec diverses entités telles que les Universités de Sherbrook et de Laval au Québec.

Conclusion

Ainsi, la Fédération répond à des enjeux cruciaux de Santé Publique et de promotion de la santé en mettant en avant des actions visant à renforcer les compétences parentales, à sensibiliser les parents et à fournir un soutien direct aux familles. Grâce à ses efforts concertés, elle contribue à créer un environnement propice au développement sain et équilibré des enfants, tout en renforçant les liens familiaux.

La prévention précoce contribue à la santé et au bien-être de la famille dans son ensemble en soutenant la relation parent-enfant et en favorisant un développement harmonieux dès les premiers jours de vie.

Investir dans ce champ permet de créer une société plus saine, en réduisant notamment la charge des maladies évitables et en favorisant le bien-être dès le début de la vie.



« Il faut tout un village pour élever un enfant. »

REPRÉSENTATION FÉDÉRATION AU NATIONAL

Réflexion interne

Sur tous les territoires, des parents ont un besoin urgent d'assistance et d'accompagnement dans leur rôle auprès de leurs enfants. Quand il existe, ce soutien arrive bien souvent trop tard, souvent après 3 ans, et l'accès à des programmes préventifs pour les femmes enceintes est insuffisant.

Or, de nombreuses difficultés familiales prennent racine dès la grossesse ou au moment de l'accouchement, où le soutien est crucial mais très insuffisant.

Identifiés par les travaux scientifiques, l'OMS et Santé Publique France, les "1000 premiers jours" de vie d'un enfant (de la grossesse au seuil de l'école maternelle) forment une période clef pour sa santé, son bien-être et son développement.

Cette période de vulnérabilités nécessite de créer des environnements protecteurs pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant (alimentaires, physiques, affectifs et relationnels), encourager et soutenir les parents les plus fragiles tout en luttant contre les inégalités sociales et leur reproduction.

Nos actions permettent de servir mieux et plus de bénéficiaires et notamment de :

- **Prendre en charge rapidement** (15 jours maximum) les couples ayant bénéficié d'un entretien prénatal précoce, adressés par nos partenaires.
- **Dépister précocement les dépressions périnatales** : accompagner la période périnatale avec la réalisation des entretiens prénatals précoces et les entretiens postnatals.
- **Dépister précocement les troubles neurodéveloppementaux**, et les orienter vers les lieux experts.
- **Soutenir, valoriser les compétences parentales**, et développer les **compétences psychosociales** des parents et des enfants, en rendant accessible aux familles et de façon universelle les Programmes Avion®
- **Favoriser la construction de liens d'attachement sécurés**, source de facteurs de protection, en rendant **accessibles** des consultations de guidance parentale par des professionnels du développement et des interactions précoces.
- **Mettre en œuvre une offre de soins accessible**, pertinente et réactive lors de l'observation de troubles des interactions précoces parent-enfant, grâce à une proposition de rendez-vous rapides et individualiser et la formalisation d'un parcours de soins adapté
- **Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation** "attachement-informé" et d'orientation des familles en demande de soin.
- **Intégrer au sein des modalités d'actions**, des nouvelles découvertes en matière de prises en charge, traitements et accompagnements du développement de l'enfant : neurosciences, hypnose, EMDR...

Actions collectives de la fédération

Les constats de terrain montrent des difficultés parentales croissantes, une souffrance exprimée par des enfants de plus en plus jeunes, majorés par la crise sanitaire. Ne pas attendre la cristallisation de ces souffrances constitue le moteur de nos interventions. Il est essentiel de poursuivre le développement d'un accès très précoce à cette prévention médicalisée.

Aujourd'hui, le soutien et l'accompagnement à la parentalité, dans sa dimension de prévention universelle et d'interventions précoces, est un enjeu politique de santé publique.

Nous sommes très soucieux à ce que l'ensemble de nos actions s'articulent avec les partenaires territoriaux et départementaux. Nous participons à la construction d'un écosystème du soutien à la parentalité.

Les adhérents de la Fédération des Praticiens de la Parentalité bénéficient des connaissances et des programmes de celle-ci gratuitement afin de les mettre en œuvre sur leurs territoires.

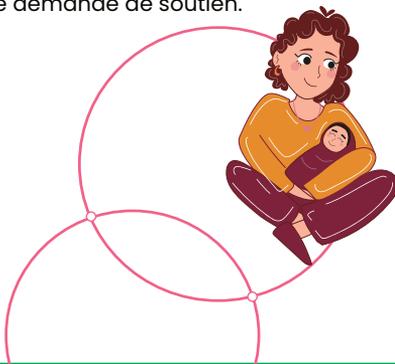
Les adhérents, experts en parentalité sont formés par notre organisme de formation et mettent en œuvre les actions collectives de l'institut, c'est la « clinique de l'Institut ».

La Fédération développe une PROPOSITION GRADUÉE d'actions de soutien à la parentalité avec pour objectifs leur accessibilité à tous parents, et en particulier ceux qui sont les plus vulnérables.

Les objectifs de notre proposition sont de :

- Guider les parents afin de prévenir l'apparition de troubles mentaux chez leurs enfants,
- Sensibiliser les familles aux processus d'attachement et aux dernières découvertes en neurosciences affectives grâce à des programmes de psycho-éducation (programmes A.V.I.ON ®)
- Mener des actions de sensibilisation à destination des parents et du grand public.

Cet accompagnement est composé d'actions de promotion des compétences psycho-socio-émotionnelles et de soutien à la parentalité. La singularité de chaque situation, la représentation de la demande d'aide que les parents ont pu construire au fil de leur trajectoire de vie, justifient de pouvoir leur proposer des réponses différentes et synergiques à leurs difficultés. Nous sommes attentifs à la cohérence de nos actions, afin de sécuriser le parent dans son parcours de demande de soutien.



Les permanences conseils téléphoniques gratuites

Les permanences conseils téléphoniques sont un dispositif de prévention gratuit. Elles permettent de proposer un créneau régulier et repérable pour les familles, durant lequel nos experts apportent un PREMIER NIVEAU de conseils et de guidance parentale.

Il est parfois difficile pour les familles de venir demander de l'aide à un professionnel au sujet de leur parentalité. Ils expriment une honte « de ne pas savoir faire ce qui devrait être instinctif ».

Nous constatons pourtant qu'en venant tôt, les problématiques apportées se règlent plus rapidement. Une intervention très précoce évite en effet la cristallisation des difficultés. Les permanences conseils téléphoniques ont été développées pour permettre aux parents de dépasser cette difficulté de demande d'aide et faciliter leur recours à un professionnel le plus tôt possible.

Ces permanences conseils constituent aussi un premier NIVEAU DE REASSURANCE de parents souvent très démunis dans leur postures parentales et permettent de TISSER DES LIENS AVEC UNE EQUIPE pluridisciplinaire si une suite doit être donnée aux actions de soutien à la parentalité face une vulnérabilité plus profonde.



Les actions de sensibilisation

L'institut de la Parentalité s'appuie sur la théorisation des liens d'attachement pour développer l'ensemble de ses interventions tant dans le domaine de l'information des parents que dans la formation des professionnels. Notre Institut considère que l'attachement offre des perspectives pertinentes comme outil de psychoéducation à l'usage des parents, ainsi que pour l'approche clinique dans le traitement des situations individuelles.

Cette approche théorique que nous rendons concrète et pratico-pratique à travers l'élaboration d'une clinique de la prévention précoce constitue également un support informatif important pour soutenir les politiques publiques de soutien aux enfants en difficultés accueillis en institution et pris en charge par des professionnels exposés à des situations complexes.





DEVENIR PARENTS
Futurs et premiers parents : antenatal à 1 an



DÉJÀ PARENTS
de 1 an à 12 ans



PARENTS SÉPARÉS
jusqu'à 12 ans inclus

Les programmes A.V.I.O.N[®]

Attachement: un Voyage au cœur de la construction de l'identité de l'enfant par l'Observation et les connaissances en Neurosciences.

Les programmes A.V.I.O.N[®] organisés par l'Institut de la Parentalité sont animés par deux praticiens (médecin, psychiatre, psychologue, infirmière puéricultrice...), spécialistes du lien parent-enfant, formés à la théorie de l'attachement.

Une session du programme se déroule sur deux mois et comprend trois ou quatre séances collectives suivies d'un entretien individuel. Trois programmes sont proposés au public :

- **Le Programme Parents**
- **Le programme Devenir Parents**
- **Le Programme Parents Séparés**



Composés de 3 ou 4 séances collectives, ces programmes de guidance parentale en groupe de 6 à 8 personnes ont été construits pour soutenir l'ensemble des processus psychiques et affectifs qui permettent aux parents de répondre aux besoins de l'enfant sur le plan physique, affectif et psychique.

Ils accompagnent la co-construction du lien d'attachement sécure parent-enfant, par le biais des compétences et habiletés parentales, et cela dès la grossesse. Ils sont basés sur les connaissances actualisées des neurosciences sur le méta besoin de sécurité de l'enfant et structurés sur les bases de la théorie de l'attachement.

Depuis 2022, les programmes se déroulent en distanciel. L'adaptation et la digitalisation de nos pratiques permet le maintien de ces actions quel que soit l'évolution du contexte sanitaire. Par ailleurs, les programmes A.V.I.O.N[®] à distance, grâce à la visioconférence, facilite la participation des familles quel que soit leur département d'habitation.

Les objectifs de ces programmes innovants sont :

- Développer les capacités et **compétences** des parents à soutenir le développement de l'enfant en accord avec ses besoins d'attachement et ses besoins d'exploration et de jeu
- Soutenir les **habiletés parentales**, en restaurant la **confiance** et en initiant la fonction réflexive
- Identifier et prendre conscience de son **rôle de parent** dans le développement de l'enfant (prévisibilité, cohérence et sécurité)
- Développer sa **sensibilité interactive** pour assurer la **sécurité relationnelle** et la régulation émotionnelle dont l'enfant a besoin pour se développer.
- Construire autour de l'enfant un **environnement sécure** favorable à son développement

Les conférences sur le territoire national

Des actions de sensibilisation portant sur la **clinique de la prévention**, les besoins fondamentaux de l'enfant et les fonctions parentales sont animées par les **adhérents** de la Fédération des Praticiens de la Parentalité et par sa présidente, le **Dr Anne Raynaud**.

Lors de ces actions sont réunis tous les acteurs du **soutien à la parentalité** mais également de la **protection de l'enfance**.

Ils nous ont fait confiance en 2023



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONPE

Observatoire national de
la protection de l'enfance



**L'ÉCOLE
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**



AQSMN

Association québécoise pour
la santé mentale des nourrissons



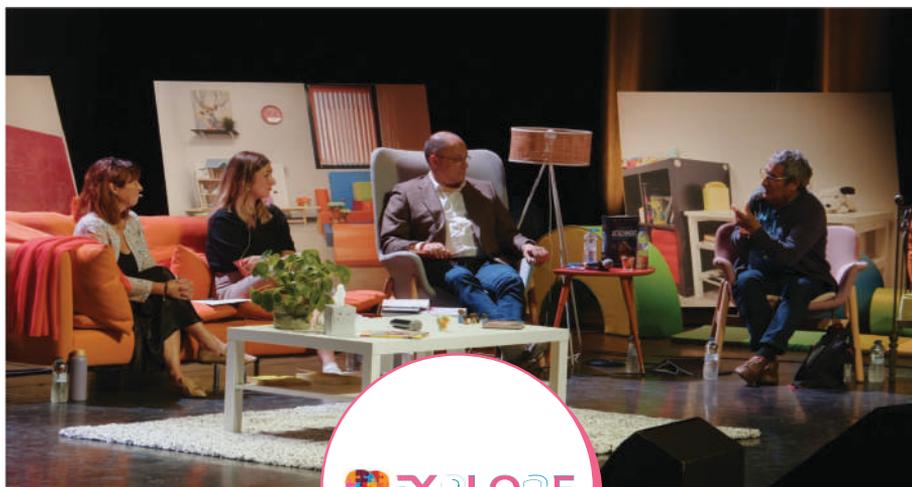
Ils nous ont fait confiance en 2023



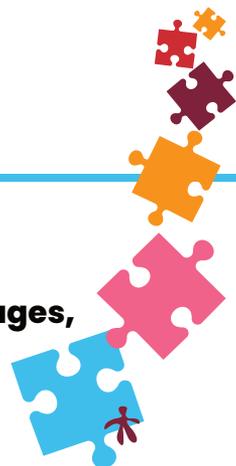
Explor.e : colloque prévention

Cette année 2023 a également été marquée par la 3e édition du colloque Explor.e, événement emblématique de l'Institut de la Parentalité axé autour de la prévention dans le champ de la petite enfance et de la parentalité.

L'idée d'Explor.e est en effet venue d'un constat simple : quels que soient les sujets de société balayés par l'actualité (violences intra-familiales, harcèlement scolaire, épuisement parental ou professionnel, délinquance juvénile, maltraitances, souffrance psychique ou maladies chroniques, etc.) le mot prévention est avancé. Comme une réponse incontournable, une évidence qui s'impose ! Mais qu'en faisons-nous en France ? C'est pourquoi tous les deux ans l'Institut de la Parentalité organise Explor.e, qui mélange regards d'experts, espaces de partages, temps de co-construction, échanges cliniques, instants « émotions » et moments de convivialité, afin de penser ensemble à la prévention.



EXPLOR.E EN CHIFFRES



3

jours d'échanges, de débats, de témoignages, de partages

302

participants, présentiel et en distanciel, des 4 coins de l'hexagone

33

intervenants internationaux, expert.e.s de la parentalité et de la petite enfance du secteur médical, para-médical, politique

4

workshops interactifs entre praticiens de la parentalité et invités

24h45

de replays disponibles

18

thèmes abordés



AXE 3

PARTENARIATS

La Fédération œuvre en **synergie** et en **complémentarité** avec les politiques publiques nationales et régionales, et veille à ce que l'implantation et l'action des Instituts de la Parentalité s'intègrent aux dispositifs déjà existants en termes de **soutien à la parentalité** au niveau départemental et en résonance avec le tissu associatif local. En effet, synergie et complémentarité permettent de construire des parcours de santé gradués, **fluidifiant l'accessibilité aux soins** et une **lisibilité** quant à l'offre pour les usagers.

C'est dans le même esprit écosystémique, qui a guidé la création des instituts de la parentalité, que les **partenariats** se sont construits autour du développement de la fédération des praticiens de la parentalité.

L'ARS Nouvelle Aquitaine a été le premier partenaire à soutenir la structuration des actions menées par la fédération. Elle a également été d'un soutien indéfectible dans la réaction de la lettre d'intention pour obtenir l'autorisation de la mise en œuvre de **l'expérimentation B.A.S.E**, en lien avec la **CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)**. Ces parcours prévention portés par la fédération des praticiens de la Parentalité constituent une véritable avancée et innovation dans le domaine de la prévention en matière de santé mentale de l'enfant. **La Région Nouvelle Aquitaine** a rejoint rapidement ce soutien pour abonder au déploiement des actions menées par la fédération.

Deuxième axe majeur déployer par la fédération des praticiens de la Parentalité : **PANJO**. Mis en œuvre par **Santé Publique France**, cette modalité de prévention précoce, s'appuyant sur des données probantes, à l'attention des services de PMI, vise à prendre soin de la qualité de la relation qui s'établit entre le parent et son nouveau-né. Un partenariat solide s'est construit depuis 2021 avec la Fédération qui anime les formations de ce programme auprès de nombreux départements et leurs équipes de PMI.

Soucieuse de l'évaluation de nos interventions, l'axe de la recherche est essentiel dans le cadre de nos partenariats. Ainsi, la fédération des praticiens de la Parentalité a intégré le comité scientifique de APPIE. Ce projet porté par **l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement (ISPED)** à l'Université de Bordeaux vise à produire d'ici 4 ans, un outillage basé sur la science et les contraintes de terrain, permettant d'orienter les décisions, actions et mesures de manière favorable au bien-être de l'enfant dans 3 secteurs d'intervention : le soutien parental, l'environnement éducatif, l'environnement physique et social de proximité (quartier, accès, etc.). Dans ce cadre, les équipes de l'ISPED et le Pr Linda CAMBON, collaborent avec la fédération afin d'évaluer nos actions individuelles et collectives afin de pouvoir en évaluer les effets. C'est donc dans le cadre de la recherche appliquée que cette collaboration se met en place.

Nous sommes également engagés avec des **partenaires universitaires internationaux** comme **l'Université de Laval (Georges Tarabulsy)** et **l'équipe de l'Université de Sherbrooke**, Québec, Canada et le **Pr Claud BIZAILLON**.

RECHERCHE

SANTÉ

RECHERCHE

RECHERCHE

FAMILLE

FAMILLE

AXE 3

PARTENARIATS



FOCUS PANJO

Le 20 juin 2022, la Fédération des Praticiens de la Parentalité a répondu à l'appel à projet « **formation PANJO** » sur les fonds de lutte contre les addictions.

Le projet de la Fédération des Praticiens de la Parentalité a été construit comme suit :

1 Volet

Recrutement d'un professionnel de santé publique chargé de l'ingénierie de projet qui fera le lien entre les **besoins** des professionnels de PMI du territoire et les recommandations de l'**ARS Nouvelle-Aquitaine**. Son rôle sera de déployer le dispositif PANJO 3 sur au moins **8 départements de Nouvelle Aquitaine** durant les 3 ans. De fin 2022 au premier semestre 2023, le professionnel fera tout le travail de préparation, de mise en place des partenariats avec les PMI et les départements, ainsi que l'ingénierie de projet nécessaire à la mise en œuvre de la formation sur les territoires.

En **2023, 3 départements de Nouvelle-Aquitaine** devraient être formés. En 2024, le coordinateur aura pour objectif la formation de professionnels sur **6 départements de Nouvelle-Aquitaine**.

2 Volet

Coanimation avec Santé Publique France, de la formation à PANJO 3 auprès des professionnels de PMI engagés dans le dispositif sur les **6 départements de Nouvelle-Aquitaine**.

La formation dispensée par les experts de la **Fédération des praticiens de la parentalité**, à travers son organisme de formation, porte sur l'**attachement**, les postures, les attitudes et les activités présentées lors des visites à domicile, mais également une mise à disposition d'**outils PANJO** (cartes de dialogue PANJO, brochure attachement PANJO, classeur visite à domicile PANJO).

Nos formateurs sont des professionnels de santé experts du **développement de l'enfant**, de l'adolescent et de la **prévention** des liens d'attachement.

3 Volet

Accompagnement des pratiques des professionnels formés au dispositif PANJO 3.

Il est primordial que les équipes formées puissent être **soutenues** dans leur pratique auprès des familles, une fois la formation dispensée.

Pour cela, la Fédération des praticiens de la parentalité, propose **4 temps définis d'échanges et de réflexions** par an sur les situations vécues professionnellement, encadrés par ses experts et permettant une lecture attachement-informée des situations.

L'objectif est de mettre en pratique les connaissances dispensées théoriquement durant les **5 jours de formation** et de rendre autonomes les équipes de professionnels par la maîtrise de la grille de lecture. Les groupes sont composés de 8 à 10 personnes pour favoriser la fluidité des échanges. L'accompagnement des pratiques est reparté en 2 temps en présentiel regroupés sur une journée et de deux demi-journées en visioconférence.

La Fédération, à travers son organisme de formation, s'appuie sur le référentiel « reprise de cas » élaboré par **L'Association de Formation et de Recherche sur l'Enfant et son Environnement (AFREE)**.

L'ensemble de l'accompagnement des pratiques professionnelles est animé par les experts de la **Fédération des Praticiens de la Parentalité**, à travers IDP Formation.

L'accompagnement des pratiques est envisagé **à partir de fin 2023**, après la formation des premières équipes.

AXE 3

PARTENARIATS

FOCUS BASE Historique de l'expérimentation et présentation



À la suite du décret d'application du ministère de la santé et de la prévention, émis le **16 décembre 2021**, l'**expérimentation BASE** a été débutée en **juin 2022**.

Cette expérimentation souhaite tendre vers l'amélioration de la **prévention en santé mentale** dès la période d'accès à la parentalité. La mise en œuvre d'une telle démarche est une **innovation** en termes de **prévention précoce** du développement de l'enfant et permettra de développer la **prévention** dans le champ de la **santé psychique précoce** dès la période périnatale.

Les familles incluses dans le parcours **article 51** bénéficient d'une **prise en charge totale** des parcours de prévention individualisés.

Le dispositif s'inscrit dans une complémentarité pleine et entière avec notamment la **PMI** et les plateformes **CRA** ou **PCO**. Les acteurs du territoire nous connaissent mais un travail de partenariat est en cours.

Réalisation des séances de prévention

L'équipe de l'institut de la parentalité est composée de **différents spécialistes experts en parentalité** : pédopsychiatre, psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, infirmières puéricultrices, sages femmes, psychomotriciens, psychiatres, Ce qui les réunit c'est une **culture commune** et un **langage commun** autour du **comportement de l'enfant** (théorie de l'attachement – neurosciences).

Chacun assure ses propres consultations, mais dans le cadre de l'**article 51**, les **réunions de concertation** pluridisciplinaires sont réalisées sous la forme d'une séance conjointe (dont un médecin) pour décider ensemble de la suite à donner à chaque dossier.

L'Institut de la parentalité permet au professionnel de rencontrer des parents qui rencontrent des **difficultés** dont les **critères d'inclusion** sont présentés dans le protocole. Ces familles (parents et enfants) aux profils très **variés**, peuvent rapidement mettre en difficulté les professionnels s'ils ne s'appuient pas sur une **réflexion théorique**.

Dans ce cadre, la **théorie de l'attachement**, par l'attention particulière portée aux stratégies adaptatives en situation d'attachement pertinente, a semblé la plus intéressante. Ainsi, tous les praticiens de l'institut sont **formés à la théorie de l'attachement** qui constitue un **socle commun** sur lequel ils peuvent s'appuyer, partager un **langage commun**, discuter de situations communes et orienter leurs prises en charge.

Chacun des praticiens exerçant dans les associations locales de **niveau 3**, adhérentes à la Fédération (comme l'ARPPPP à Bordeaux, ou prochainement à Bayonne, mais également à l'APPPS à Paris) a une **expertise** sur la **théorie de l'attachement** et les **neurosciences** affectives et sociales. Il a la capacité de transmettre aux parents les bases d'une **compréhension attachement-informée** des besoins, expressions et comportements de leur enfant. Il s'engage à **réactualiser** ses connaissances régulièrement.

Les inclusions et les principaux résultats

La 1ère famille incluse dans **B.A.S.E** était le **11 juin 2022**.

Les premiers résultats sont observés :

- **40 à 50 %** des familles reçoivent une **réponse satisfaisante** à leurs besoins, avec résolution de leurs difficultés, lors de la première phase d'évaluation.
- **70 à 80 %** lors de la 3ème séance ou 4ème séance
- Seulement **10 %** vont jusqu'au forfait de **renouvellement** (au lieu de 20 ou 40 %)
- La note moyenne de satisfaction donnée par les familles bénéficiaires est de **4.45/5**
- **17 jours** est le délai moyen entre l'**appel de la famille** et le **premier rendez-vous** à l'Institut

L'augmentation du nombre d'inclusions a permis de mettre en lumière une différence d'environ **17%** dans le nombre de séances nécessaires pour la résolution du problème entre le parcours **0-3 ans** et le parcours **3-6 ans**.

Le nombre moyen de séances nécessaires est de :

- **3.8** séances sur le **0-3 ans**
- **4.3** séances pour les **3-6 ans**
- Nombre de séances réalisées

Au **31 décembre 2023** : **816 séances** individuelles réalisées.



Engagement des équipes et des parties prenantes

Les équipes support et les praticiens sont conscients de l'avancée clinique que constitue l'expérimentation. Il y a une très forte **cohésion** entre les différents acteurs et un engagement de tous.

De même, l'éditeur **Dr Santé** est associé aux différentes problématiques pour développer un outil **sur-mesure** et qui nous permettant de fluidifier les processus, notamment concernant la prise de rendez-vous.

Fédération des Praticiens de la Parentalité = structure porteuse et support de l'expérimentation.

IDP Formation = Formation et accompagnement des pratiques professionnelles. Les formations sont fondées sur la clinique de l'attachement et les neurosciences affectives et sociales développées par Dr Anne Raynaud depuis 2014.

ARPPPP (IDP Bordeaux-Florac) = mise en œuvre de l'expérimentation

Majorelle (IDP Bayonne) = 1er déc. 2024 : mise en œuvre de l'expérimentation

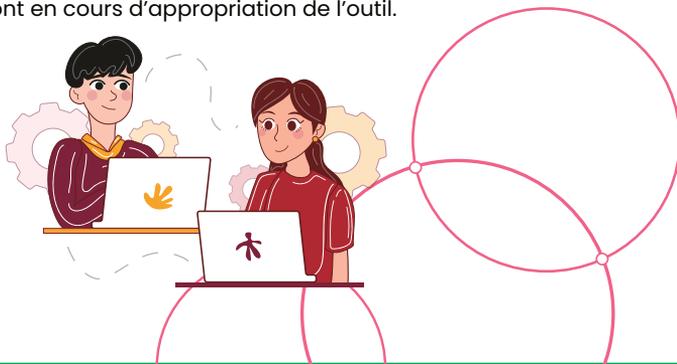
Les évaluateurs extérieurs nommés par la CNAM « ACE SANTE » ont réalisé un premier audit en début d'année 2024.

Après validation de l'expérimentation et de l'évaluation finale, tous les **sites « Institut » de niveau 3** adhérents à la Fédération pourrons mettre en œuvre les **parcours de prévention individualisés** et les familles n'auront pas de reste à charge. Depuis 2020, nos instituts ont accompagné **20 000 familles**. Après validation de l'expérimentation, tous nos sites seraient capables d'accompagner au moins **50 000 familles gratuitement**.

Déploiement numérique « Dr Santé »

La **Fédération des Praticiens de la Parentalité** est en constante relation avec les équipes de **Dr Santé** afin d'obtenir la livraison des développements nécessaires pour faciliter le passage à une inclusion massive. Les développements ont abouti et ont été testés durant le mois de novembre. Une partie des nouveautés ont été implantée dès le début du mois de décembre mais certaines fonctionnalités essentielles restent encore à venir (début 2024). L'inclusion totale a malgré tout démarré et intègre 100 % des demandes.

- **18 praticiens** de l'Institut de la Parentalité utilisent quotidiennement le logiciel
- **2052 dossiers** patients ont été créés depuis l'installation en octobre 2021 (sur Bordeaux)
- Le logiciel est également utilisé par l'**Institut d'Aix-les-Bains**. Les structures de Cahors et Bayonne sont en cours d'appropriation de l'outil.





Évolutions sur le site de Bordeaux-Floirac

1 - Déménagement des équipes supports pour augmenter la capacité d'accueil des familles

L'organisme de formation de l'Institut de la parentalité (IDP Formation) et la **Fédération des Praticiens de la parentalité** se développent.

En effet, IDP formation a connu une très **forte croissance** en **2023** et cela a demandé une adaptation rapide en termes de moyens humains et matériels.

Aussi, le nombre de demandes de prise en charge globale des familles de l'Institut augmente d'année en année. L'expérimentation B.A.S.E., nous encourage vivement à **augmenter** notre capacité à accueillir les familles.

Depuis l'**été 2023** et jusqu'à fin **septembre 2023**, des travaux ont été réalisés afin d'**agrandir** le site de Floirac. Le nombre de bureaux de consultations a ainsi pu être passé à **10 contre 6** avant les travaux.

2 - Mise en œuvre de plusieurs niveaux de réunions

Les 2 équipes se retrouvent régulièrement (sous différentes formes) afin de garder une cohésion et de rester axées sur les projets :

3 - Réunions de coordination

3 types de réunions de coordination sont mises en œuvre :

- Une **réunion mensuelle** de coordination opérationnelle avec le Dr Benacchio et madame Magali Sanchez
- Des **réunions de suivi** de mise en œuvre avec l'équipe des praticiens,
- Des **réunions spécifiques** trimestrielles Article 51

4 - Comité de pilotage

Les COPIL se sont tenus tous les mois entre **janvier 2022** et **septembre 2022**, puis tous les 2 mois - avec tous les interlocuteurs en lien avec la mise en œuvre et financière - jusqu'en **juin 2023**.

Depuis **septembre 2023**, les COPIL se tiennent de manière **trimestrielle**.



Périnat - 1 000 Jours

du 4ème mois de grossesse aux 3 ans de l'enfant

OU



Enfance 3-6 ans

Parcours de Prévention

1

Contact

L'institut de la Parentalité

- Par mail
- Par téléphone
- Sur place

Secrétariat médical

Recueil **allégé** de la demande
+
Prise **instantanée** de rendez-vous

Déclenchement forfait « évaluation » : Inclusion de la famille dans l'expérimentation
Dossier patient sur Dr Santé + coordination des soins (réunions fréquentes, création dossier patient « métier »)

2

Forfait d'évaluation et guidance

1 2

Par un praticien expert en parentalité

- En 2 consultations à l'aide d'une grille d'évaluation
- Compte rendu de l'évaluation



Il ne **parvient pas** à aider Paul à dormir

Projet personnalisé

Il **parvient** à aider Paul à dormir

FIN ✓



Il ne **parvient pas** à aider Mathilde à réguler ses émotions

Projet personnalisé

Il **parvient** à aider Mathilde à réguler ses émotions

FIN ✓

3

Réunion de concertation pluridisciplinaire

Projet
personnalisé

— **Déclenchement forfait « soin »** : 3 à 5 consultations
Déclenchement du forfait « soin » **si nécessaire**

— **Programme de psycho-éducation**

— **Orientation extérieure (curatif)**

Sortie

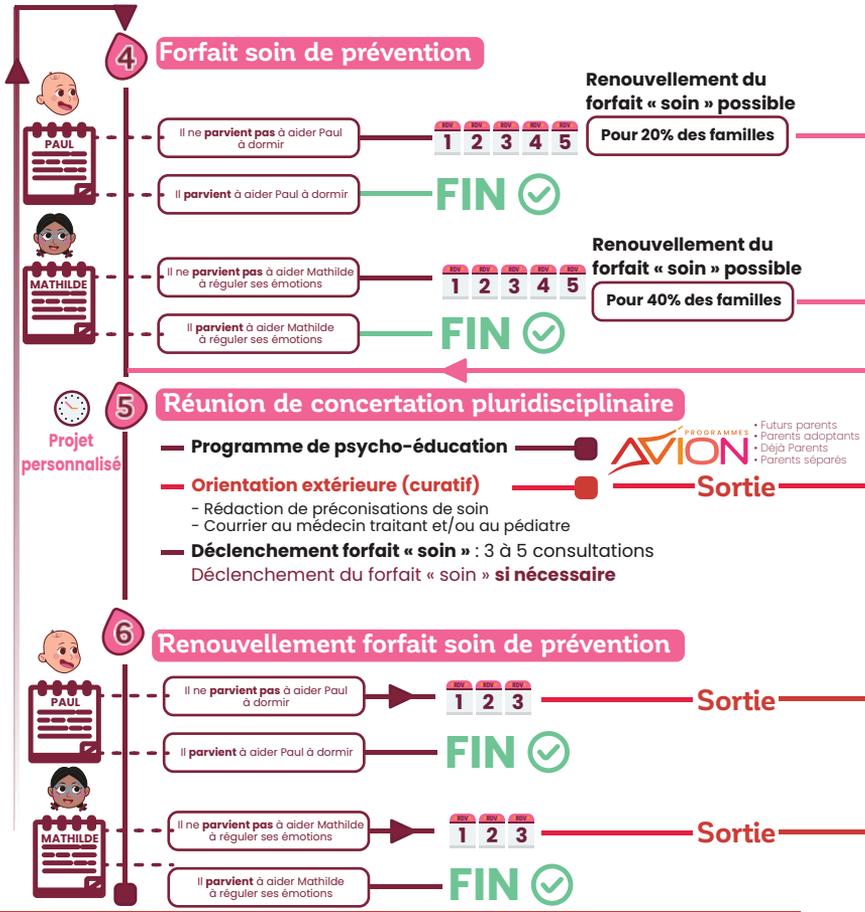
- Rédaction de préconisations de soin
- Courrier au médecin traitant et/ou au pédiatre



Paul, 12 mois
qui ne dort pas.
Les parents sont épuisés.



Mathilde, 4 ans
qui fait des crises de colère.
Les parents ne savent plus
quoi faire.



Travail en réseau

- Orientation pour des bilans complémentaires
- Proposition de nouvelles séances avec réévaluation
- Émergence d'autres problématiques (orientation partenaires)

AXE 4

ACCOMPAGNEMENTS DES ADHÉRENTS

Comité d'adhésion

Le comité d'adhésion se réunit **4 fois par an** et est composé des membres du bureau et de **Roxanne RICHARD**, responsable administrative et financière.



Les demandes d'adhésion à la Fédération se font, dans la majorité, à travers le **site internet**.

Ces acteurs ont la plupart du temps entendu parler des travaux cliniques des Instituts de la parentalité. Questionnant fondamentalement leurs engagements au service de la **prévention**, ces professionnels ou institutions souhaitent rejoindre le **message national** et les **actions de prévention**, portés par la **Fédération des Praticiens de la Parentalité**. Ces candidats ont eu connaissance du cahier des charges de la Fédération, mais également de la charte et des valeurs de la Fédération et se retrouvent dans cet **engagement** au service des **enfants** et de leurs **familles**.

Les professionnels de la santé et de la petite enfance souhaitant rejoindre ou développer un site « **Institut de la Parentalité** » nous contactent directement via notre nouveau **site internet** ou par **téléphone**.

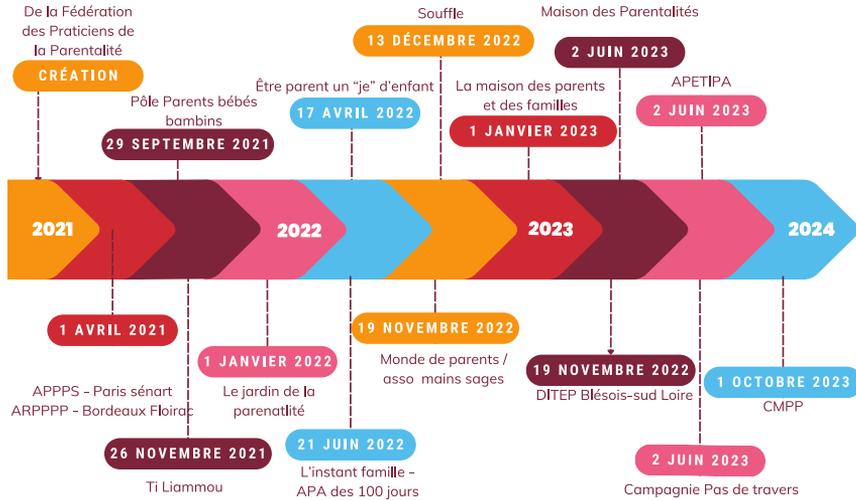
Lorsque le 1er rendez-vous de présentation est effectué avec **Roxanne Richard**, le dossier de l'association est soumis au comité d'adhésion.

Pour qu'un dossier d'adhésion soit présenté, l'association candidate doit effectuer en amont la **rédaction de son projet** associatif, qui contient également une analyse de l'implantation sur leur territoire. Ce document est **essentiel** et permet de déterminer si les **actions mise en œuvre** dans l'association sont en adéquation avec les **valeurs** de la Fédération des Praticiens de la Parentalité.

Pendant le comité, il est aussi étudié le passage de l'association adhérente à un **niveau supérieure** si celle-ci a évolué.

Structures adhérentes

Historique



Depuis le **1er avril 2021**, date de création de la Fédération des Praticiens de la Parentalité, le réseau a été **rejoint progressivement** par différentes structures, qui partagent les valeurs et les ambitions de la Fédération.

Typologie



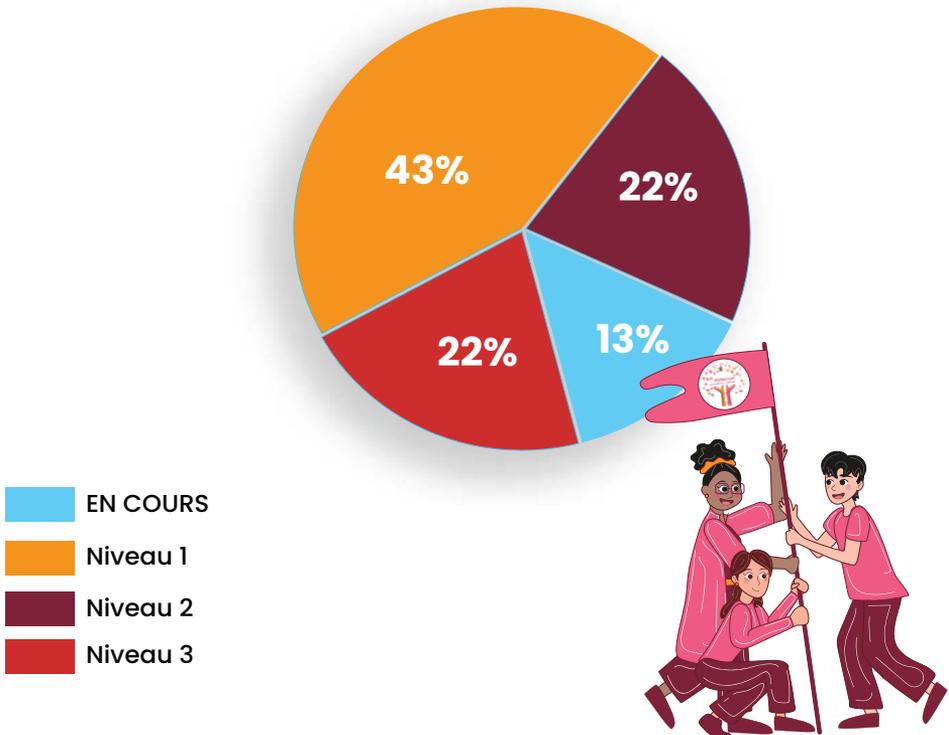
Il existe **3 niveaux de structures**, dépendant du niveau de maturation et d'appropriation des outils et du cahier des charge de la Fédération.

Nombre de nouvelles adhésions par année

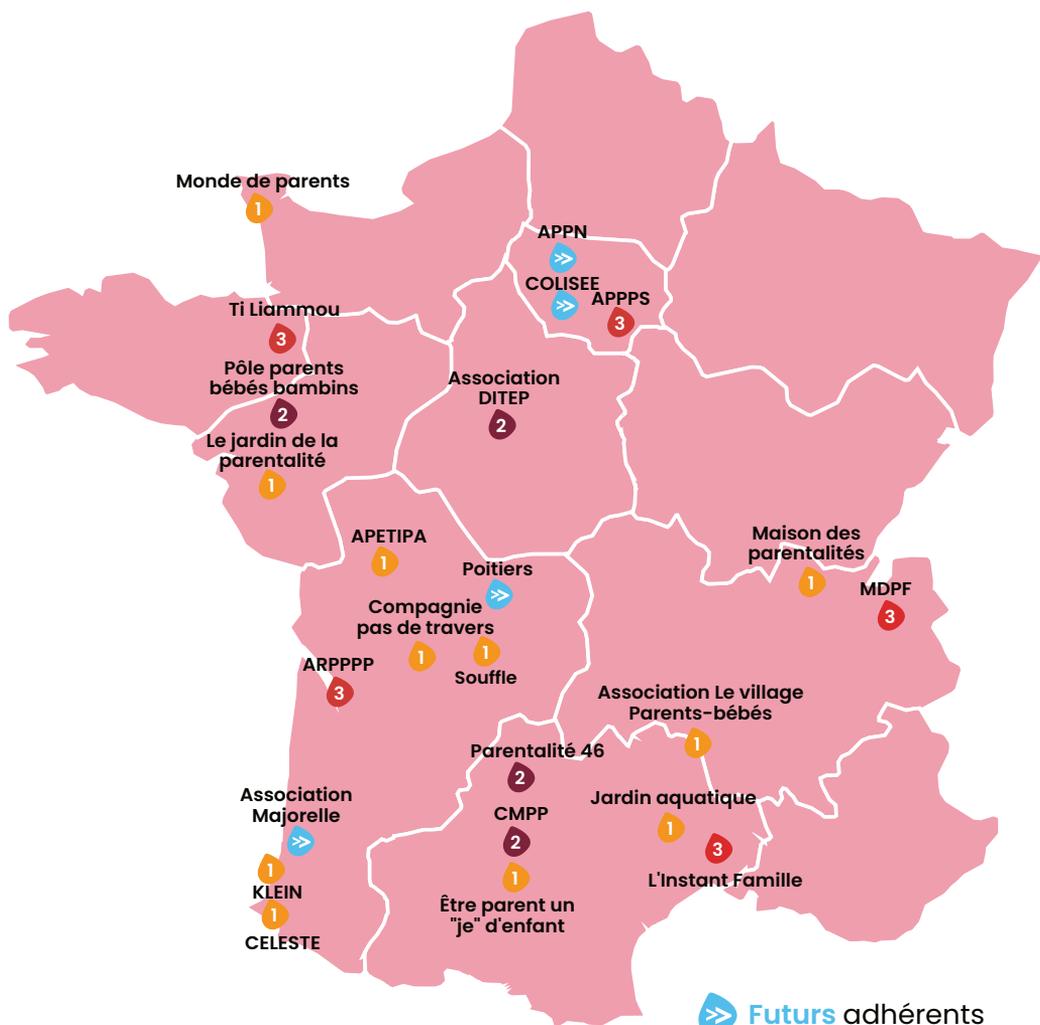
Année	Nombre de structures
2021	4
2022	6
2023	7
2024	4
EN COURS	4
Total général	24

Notre essaimage se poursuit et grandit d'année en année. Nous menons des actions de communication en 2024, afin d'étendre notre réseau.

Répartition des différents niveaux au sein des structures



FOCUS ADHÉRENTS



➤ Futurs adhérents

1 Adhérents Niveau 1

2 Adhérents Niveau 2

3 Adhérents Niveau 3

La carte suivante illustre la répartition des différentes structures adhérentes de la Fédération de la Parentalité et son réseau d'essaimage.

Le réseau est composé au 31/12/2023 de 17 structures adhérentes.

8 régions sur 12

8 ADHÉRENTS
Nouvelle-Aquitaine

2 ADHÉRENTS
Pays de la Loire

6 ADHÉRENTS
Occitanie

1 ADHÉRENT
Bretagne

2 ADHÉRENTS
Auvergne Rhône-Alpes

1 ADHÉRENT
Normandie

1 ADHÉRENT
Centre-Val de Loire

3 ADHÉRENTS
Île de France

11 sont de **niveau 1**

4 sont de **niveau 2**

5 sont de **niveau 3**



NIVEAU 1

Présentation

L'Association Monde de Parents (MDP) créée en 2014, regroupe des professionnels des champs médico-psycho-socio-éducatifs. Elle est dédiée au soutien à la parentalité par la promotion des différentes approches scientifiques et culturelles, favorisant le lien parents-enfants.

Missions

La MDP a pour projet de créer un lieu de prévention médicalisé autour de la parentalité, l'Institut de la Parentalité Cherbourg-en-Cotentin (IPC), dans lequel collaboreront des professionnels pluridisciplinaires et formés à une lecture "attachementistes" qui accueilleront et soutiendront les familles de la Communauté d'Agglomération "Le Cotentin" se trouvant fragilisés ou en difficulté dans leur fonction parentale.

Objectif 2024

Les enjeux sont ainsi de soutenir et d'accompagner à la parentalité afin de favoriser un cadre de développement adéquat à l'enfant et de faire adhérer et recruter des professionnels libéraux désireux d'exercer leur activité dans le champ du soutien à la parentalité.

Les missions incluent la prévention et le dépistage des dysfonctionnements précoces dans la relation parents-enfants ainsi que des troubles du développement de l'enfant. Elles englobent également l'accompagnement urgent des situations identifiées à risque d'aggravation pour la santé physique et psychique de l'enfant et/ou du parent. L'accueil et l'accompagnement des familles se réalisent tant dans le cadre d'actions collectives qu'individuelles. En outre, les missions consistent à participer à l'animation des actions menées par MDP-IPC et à s'engager dans la démarche de qualité et d'amélioration des pratiques mises en œuvre au sein de la fédération des instituts de la Parentalité. La coordination avec les autres professionnels membres de l'IPC-MDP est essentielle, tout comme le soutien au couple parental, au couple conjugal, et à la cellule familiale.



NIVEAU 1

Présentation

L'Association Le Jardin de la Parentalité offre un lieu de ressources pour les familles, axé sur la parentalité et le développement de l'enfant. Elle rassemble des professionnels de la santé et de la petite enfance formés à la théorie de l'attachement et aux neurosciences. Elle propose des actions de prévention psychique précoce pour les parents, notamment par le biais d'espaces d'écoute, de conseils et de programmes collectifs. Son rôle est également de prévenir les troubles psychopathologiques chez l'enfant en accompagnant les parents grâce à des dispositifs de guidance et de psychoéducation.

Réussite de l'année

En 2023, l'association Le Jardin de la Parentalité a soutenu plusieurs actions pour accompagner les parents confrontés à des difficultés particulières tels que la grande prématurité de l'enfant, les troubles psychiques maternelles ou encore la précocité de la grossesse.

Objectif 2024

En 2024, l'Association Le Jardin de la Parentalité poursuit les objectifs de créer un lieu d'échanges, de rencontres et de prévention pour les parents, de lutter contre leur isolement en favorisant des moments de plaisir partagé entre parents et enfants, ou encore de contribuer à consolider, tisser et renouer les liens familiaux.

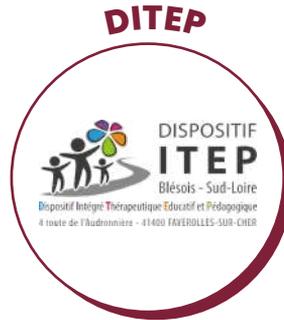


NIVEAU 2

Présentation

L'association Pôle Parents Bébés Bambins, située à Nort-sur-Erdre, est membre de la Fédération des Praticiens de la Parentalité depuis 2021. Elle propose aux familles des consultations, des ateliers et des actions de sensibilisation, le tout dispensé par des professionnels diplômés et experts de la théorie de l'attachement. Son souhait, partagé par la fédération, est d'offrir aux habitants du département de Loire-Atlantique, un lieu de soins, d'écoute, et de soutien à la parentalité adapté aux tout-petits.





NIVEAU 2

Présentation

Le Dispositif Intégré Thérapeutique Éducatif et Pédagogique Blésois Sud-Loire accueille des jeunes de 5 à 18 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages, malgré des potentialités cognitives préservées.

Le travail avec les jeunes et leurs familles est axé autour des théories de l'attachement, des traumas, et des interventions basées sur des thérapies et concepts innovants tels que l'éducation positive, l'EMDR, la cohérence cardiaque, ainsi que diverses médiations comme l'art ou les animaux.

Des partenariats avec d'autres professionnels, dont un informaticien et un centre équestre implantés sur le domaine, ont été mis en place et participent activement aux activités proposées aux jeunes. Des actions de recherche et de prévention à destination des familles du territoire, ont été menées en lien avec l'EMAS 41 (Équipe mobile d'appui médico-social à la Scolarisation). Depuis 2009, une collaboration active avec des structures et services québécois est en cours, englobant action, recherche, formations et mentorat.

Objectifs 2024

Pour 2024, le DITEP poursuit ses engagements pour améliorer le bien-être et le développement des jeunes qu'il accueille. Parmi ces engagements, le renforcement des partenariats avec les écoles, les familles et les autres structures médico-sociales vise à assurer une prise en charge globale et cohérente des jeunes. L'équipe professionnelle du DITEP explore de nouvelles méthodes thérapeutiques, telles que l'art-thérapie, la médiation animale et la thérapie par le jeu, pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Le DITEP encourage également l'autonomie des jeunes en travaillant sur des compétences de la vie quotidienne, l'estime de soi et la gestion des émotions. Enfin, pour les adolescents en fin de parcours, des actions sont mises en place pour les préparer à l'entrée dans la vie active.





NIVEAU 3

Présentation

Créée en 2021, l'association Ti Liammou ("La Maison des Liens" en breton) réunit des professionnels de santé, de l'enfance, de l'éducation et du social afin d'agir en prévention précoce autour des parents d'enfants de 0 à 12 ans, grâce à la théorie de l'attachement et les neurosciences.

Actions collectives mises en place

En 2023, l'association s'est installée dans un lieu ressource dans la ville de Rennes, où elle propose une pratique d'accompagnement parental par une équipe de 6 praticiens (pédiatre, infirmière puéricultrice, auxiliaire de puériculture, ostéopathe, psychologue, éducatrice Montessori). Cette année a également été placée sous le signe du développement : de l'influence et de l'intérêt des services proposés dans le lieu ressource mais également de la communication de l'association via leur site internet les réseaux sociaux, augmentant leur visibilité auprès des familles et élargissant leur maillage professionnel. Ce sont aujourd'hui plus d'une trentaine d'adhérents professionnels qui les ont rejoint, intervenant également en actions collectives dans diverses structures (RPE, crèche, LAEP, associations, écoles, etc.)

Objectifs 2024

Pour 2024, Ti Liammou compte pérenniser leur nouveau lieu ressource en intégrant un nouveau local à l'issue du bail, agrandir son équipe de praticien.ne.s, développer et consolider ses sources de financement de manière stable, pérenne et durable auprès de partenaires institutionnels (CAF, ARS, etc.) proposer une permanence conseil pour les familles et développer ses actions collectives auprès de structures locales.



NIVEAU 3

Présentation

L'APPPS voit le jour en 2019, investit depuis de manière innovante dans le champ de la prévention précoce et de la promotion de la santé. L'APPPS ouvre ses portes d'Institut de la Parentalité Paris-Sénart dans le Pôle Médical de Sénart.

Actions collectives mises en place

L'APPPS (Institut de la Parentalité de Paris-Sénart), est un lieu d'accueil qui propose des consultations auprès des familles tout au long de l'année du lundi au samedi. De plus, instaurées en pleine période COVID, les téléconsultations sont poursuivies par les praticiens de l'Institut de Paris-Sénart.

L'APPPS a pour ambition de déployer les programmes collectifs de psychoéducation « programmes AVION ® », véritable arsenal d'innovation dans le champ de la prévention précoce. Ils accompagnent la co-construction du lien d'attachement sécuritaire parent-enfant, par le biais des compétences et habiletés parentales, et cela dès la grossesse. Ils sont basés sur les connaissances actualisées des neurosciences sur le méta besoin de sécurité de l'enfant et structurés sur les bases de la théorie de l'attachement.

Les permanences conseils téléphoniques, dispositif de prévention gratuit dont l'objectif est de proposer un créneau régulier et repérable pour les familles, apporter un premier niveau de conseils et de guidance parentale et dépasser la difficulté de demande d'aide qu'expriment souvent les parents, ressentant un sentiment de honte « de ne pas savoir faire ce qui devrait être instinctif ».

Avec **42** permanences conseils et **28** programmes A.V.I.O.N ®



NIVEAU 1

Présentation

L'association Le Jardin Aquatique s'est installée à Montpellier en 2023, après l'obtention de financements bancaires et de France Active Occitanie. Elle propose depuis des consultations parents-enfants en s'appuyant sur la foetoaquathérapie et la théorie de l'attachement qu'elle intègre dans son approche thérapeutique.

Actions collectives mises en place

La foetoaquathérapie est un accompagnement familial permettant une réorganisation des apprentissages arrêtés au cours du développement précoce de l'enfant. Cette nouvelle thérapie de l'attachement au travers des mémoires fœtales s'inscrit dans le champ de la prévention de la parentalité et de la petite enfance : c'était donc naturel que l'association devienne adhérente de la Fédération.

Objectifs 2024

L'année 2024 sera dédiée au développement des consultations et à l'accueil et suivi d'un plus grand nombre de familles.





NIVEAU 1

Présentation

Être parent un je d'enfant est une association d'accompagnement à la parentalité. Elle propose des actions collectives et individuelles à tous les parents du département au plus proche de leur lieu de vie, en partenariat et co-construction avec les acteurs locaux. Elle est composée de 10 professionnelles spécialisées dans la parentalité, l'enfance et l'adolescence.

Actions collectives mises en place

L'année 2023 a été riche en rencontres, en partenariats et en échanges pour l'association, autour d'une équipe engagée qui se mobilise, se rencontre, répond à des appels à projet pour obtenir des financements afin de proposer des actions gratuites pour les rendre accessibles à tous les parents. Leur équipe parcourt le département à la rencontre des acteurs locaux.

2023 a également été l'année de l'ouverture des permanences téléphoniques dédiées aux parents, de rencontres partenariales pour co-construire des réponses au plus près des besoins des familles et de la création d'un nouveau site internet.

Objectifs 2024

L'année 2024 a vu la mise en œuvre de nouvelles actions collectives sur le département, la formation des professionnelles... 2024, nous l'espérons, sera l'année de notre installation au sein de locaux afin que notre association devienne un lieu ressource à la fois pour les familles pour pouvoir les accueillir, les informer, les écouter et les orienter et aussi pour les professionnels.



NIVEAU 1

Présentation

La compagnie "Pas de Travers" est une troupe de théâtre contemporaine dédiée à la création et à la diffusion de spectacles innovants qui interrogent et reflètent les complexités de la société moderne. Fondée par des artistes passionnés, elle se distingue par son approche audacieuse, mêlant diverses disciplines artistiques comme la danse, le mime, et la musique, pour offrir des performances uniques et immersives. Engagée dans une démarche de proximité, la compagnie organise également des ateliers et des rencontres avec le public pour promouvoir l'accès à la culture et encourager l'expression artistique sous toutes ses formes.

Actions collectives mises en place

Ces deux dernières années, les actions de sensibilisation et d'accompagnement aux familles se sont inscrites dans le champ de la parentalité, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que dans l'économie sociale et solidaire.





NIVEAU 1

Présentation

Créée en novembre 2022, l'association APETIPA s'engage en faveur de la prévention précoce et de la promotion de la santé dans les domaines de l'Enfance et de la Parentalité. Depuis 2 ans, APETIPA soutient, accueille et accompagne les parents et les futurs parents dans l'intérêt du développement et de la santé de l'enfant. L'association souhaite également développer de l'interconnaissance et des compétences avec les acteurs du territoire, en travaillant en coopération, coordination et en complémentarité. A ce jour APETIPA compte 10 adhérents.

Réussite de l'année

L'année 2023 de l'association a été marquée par l'ouverture de l'espace APETIPA à Bressuire, lieu ressource pour les familles. Y ont été ainsi développées des séances collectives et des séances individuelles aux parents ainsi que des actions partenariales avec des structures d'accueil petite enfance et des associations.

Objectifs 2024

En 2024, l'association souhaite développer les séances collectives, réaliser des événements thématiques (café parents, littérature jeunesse, conférences de sensibilisation), mettre en places des permanences téléphoniques, multiplier ses partenariats et contribuer à la formation professionnelle continue.

RÉGIONS SUD-OUEST



NIVEAU 2

Présentation

Le CMPP assure des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Il est consulté en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées et pour lesquels il est difficile de faire un lien avec la gravité de la pathologie sous-jacente.

La mission du CMPP est de prendre en compte la souffrance des enfants qu'il accueille et de faciliter ses relations avec son environnement familial, scolaire et social. Le travail en réseau avec les partenaires extérieurs directement concernés par l'enfant (institutions et services de la santé, de l'éducation, de la justice, du secteur social, médecins, paramédicaux...) se révèle donc très important.

Objectifs 2024

Le CMPP compte en 2024 continuer de consolider son réseau d'acteurs de la parentalité, et d'augmenter le nombre de familles accompagnées, avec toujours autant de dynamisme.





NIVEAU 2

Présentation

L'association "Parentalité 46" se consacre à l'accompagnement et au soutien des parents dans le département du Lot. Elle propose une gamme diversifiée de services aux enfants et à leurs familles, incluant des ateliers éducatifs, des conférences, des groupes de parole et des activités récréatives, visant à renforcer les compétences parentales et à favoriser les échanges entre familles.

Portant la lutte contre l'isolement parental et le bien-être des enfants et de leurs familles avec dynamisme, l'association a démarré en 2024 ses propres Programmes Avion® et démarré ses Permanences Conseil aux Parents, ces dernières rencontrant un véritable succès car remplissant une moyenne de 7 créneaux hebdomadaires.

Objectifs 2024

Et Association Parentalité 46 ne compte pas arrêter là son travail et son investissement, notamment grâce à son projet-phare "Pas si simple d'être parent !". Mouvement à visées multiples, "Pas si simple d'être parent !" a pour objectif, d'ici 2025, sur le territoire Quercy Blanc et Grand Cahors, de sensibiliser, informer et former 2000 parents et professionnels de l'enfance aux Violences Intra-Familiales (VIF) et aux Violences Educatives Ordinaires (VEO).



RÉGIONS SUD-OUEST



NIVEAU 3

Présentation

L'association "Instant Famille" de Nîmes offre un espace dédié aux rencontres, échanges et soutien pour les familles, en mettant l'accent sur le renforcement des liens familiaux et la prévention des difficultés parentales. Afin d'offrir des conseils et un accompagnement au plus juste des familles, l'association d'appuie sur une équipe pluridisciplinaire,

formée et spécialisée dans l'enfance et la parentalité : infirmières puéricultrices, sage-femme, psychologue clinicienne, consultant en sommeil, ostéopathe, kinésithérapeute, orthophoniste et psychologue spécialisé en deuil périnatal. Chacun emmène ses connaissances, compétences et son expérience pour aider les parents dans leurs gestes du quotidien.

Elle organise des ateliers éducatifs, des activités ludiques et des groupes de discussion pour favoriser le bien-être des parents et des enfants, tout en luttant contre l'isolement familial. Instant Famille met également l'accent sur la prématurité et l'accompagnement aux parents rencontrant cette situation particulière, via 4 programmes dédiés : un atelier

Comment accueillir le bébé prématuré", des temps de parents et d'échanges, l'atelier "La motricité avant la marche" et un dernier atelier "La motricité du bébé prématuré" animé par une kinésithérapeute spécialisée en pédiatrie. L'association porte également des actions de sensibilisation via des conférences thématiques.

Objectifs 2024

Grâce à une approche inclusive et bienveillante, l'association vise à créer un réseau solidaire où chaque famille peut trouver des ressources et du réconfort dans un environnement convivial et respectueux.



RÉGIONS SUD-OUEST



NIVEAU 3

Présentation

ARPPPP poursuit cette année encore sa volonté et sa détermination d'ancrage au sein de l'écosystème de soins des enfants. Programmes d'accompagnement aux familles, interventions de sensibilisation auprès des professionnels et des collectivités, création de projets innovants : toutes ses actions, coconstruites avec des experts scientifiques de la petite enfance et de la parentalité, vont dans le sens de l'innovation et de la prévention précoce. En effet, le but de l'association est de promouvoir la santé psychique des enfants et leurs familles auprès de tous les acteurs référents.

Actions collectives mises en place

2023 a vu s'épanouir les actions collectives au service des familles, comme les Permanences Conseils destinées aux parents en difficulté et permettant une orientation ajustée, ou les Programmes AVION basés sur une démarche scientifique recherche appliquée. Cette année fut également celle de l'innovation, particulièrement au travers de l'expérimentation B.A.S.E. . S'inscrivant dans l'article 51, ce programme de parcours individuels répondant à des processus précis d'évaluation cliniques et organisationnels, permettent un accompagnement et une orientation plus ajustés et plus précoces des familles. Les actions de sensibilisation ont également été nombreuses, permettant la diffusion de connaissances éclairées sur les besoins fondamentaux de l'enfant auprès des professionnels.

Au-delà des actions au service des familles et des professionnels de la parentalité / petite enfance, l'ARPPPP a continué de développer ses projets de recherche (comme avec le programme B.A.S.E) via sa participation active au programme APPIE, qui

visait à produire un outillage basé sur la science et les contraintes de terrain, permettant d'orienter les décisions, actions et mesures de manière favorable au bien-être de l'enfant. L'ARPPPP a également continué sa participation dans le programme de recherche sur la fonction réflexive des professionnels, en partenariat avec l'Université de Sherbrooke au Québec.

Objectifs 2024

2024 sera une année spéciale pour l'ARPPPP. L'association continuera de déplacer des montagnes au service des parents et de leurs familles, en mobilisant avec toujours plus d'énergie ses partenaires financiers actuels et en recherchant de nouveaux, et en développant avec expertise et innovation son programme B.A.S.E, via le recrutement de nouveaux praticiens et le déploiement du dispositif sur de nouveaux sites en Nouvelle Aquitaine. 2024 sera également l'année où l'ARPPPP fêtera ses 10 ans, une belle étape pour cette jeune association déjà bien identifiée dans le paysage de la prévention précoce et du soutien à la parentalité en France.

Chiffres 2023

6839 actions individuelles (hors BASE)

816 séances depuis sa création
& **214** familles accompagnées

15 programmes A.V.I.O.N
& **60** familles accompagnées

148 permanences conseils
& **148** familles accompagnées

19 actions de sensibilisation, structures
ont fait appel à ARPPPP



NIVEAU 1

Présentation

L'association Le village parents-bébés souhaite informer, transmettre et soutenir les familles et les professionnels autour des 1000 premiers jours de vie des enfants (de la conception aux 2 ans de l'enfant). Elle propose des ateliers de parentalité, des séances de soutien scolaire, et des événements communautaires, visant à renforcer les compétences parentales et à promouvoir le bien-être des enfants.

Objectifs 2024

Pérenniser ses actions auprès des familles et développer sa structuration font parties des projets 2024 de l'association.





NIVEAU 1

Présentation

La Maison des Parentalités est une structure de prévention qui intègre les domaines sanitaires, psychiques, sociaux et éducatifs. Elle s'adresse aux parents ou futurs parents d'enfants de 0 à 20 ans, offrant accueil, information, conseil, évaluation et orientation grâce à une équipe pluridisciplinaire. Plutôt que de remplacer les dispositifs existants, elle vise à les fédérer et à améliorer l'accès aux soutiens disponibles, en développant des outils complémentaires pour combler les lacunes sur le territoire.

Une attention particulière est accordée aux périodes sensibles des 0-3 ans et de l'adolescence, en lien avec la PMI et la MDA01. Le dispositif prône un accueil bienveillant et non jugeant, avec une équipe mobile pour accompagner les parents ne pouvant se déplacer. La Maison des Parentalités sert aussi de ressource pour les professionnels du champ de la parentalité, favorisant le travail en réseau et l'articulation des ressources disponibles.

Les parents sont les acteurs principaux de la structure, impliqués à tous les niveaux, du développement du projet à son évaluation, pour garantir une démarche de prévention primaire et un accompagnement adapté à leurs besoins.





MPDF

NIVEAU 3



La Maison de
la Parentalité
et des Familles

Présentation

La Maison de la Parentalité et des Familles s'adresse aux adultes impliqués dans la parentalité et questionnés ou bousculés par la construction des liens d'attachement. Il s'agit d'un espace chaleureux où les familles sont accueillies et où elles peuvent venir poser leurs questions, exprimer leurs doutes, leurs difficultés et être écoutées sans jugement. Une équipe propose un accompagnement global de l'enfant. Elle intervient au plus tôt pour éviter qu'une situation douloureuse pour l'enfant et sa famille ne s'installe et se répète.

Actions collectives mises en place

La MDPF propose : d'agir en prévention en faveur des parents et des futurs parents afin qu'ils puissent assurer leur fonction parentale le plus sereinement possible, de soutenir une trajectoire harmonieuse de l'enfant, de proposer un accompagnement individualisé aux familles De défendre les droits de la famille et de l'enfant.



MDPF Aix-les-bains

L'inauguration d'un nouvel Institut de la Parentalité à Aix-Les-Bain.



« Cultiver les liens à l'enfant et soutenir les parentalités pour prendre soin du monde »



TEMPS FORTS

Le rendez-vous annuel : FET



FET (Formateur Enfance Tour) est notre **rendez-vous annuel** qui réunit nos formateurs sur la **théorie de l'attachement**. L'événement s'est tenu à l'Hôtel l'Elysée Val d'Europe les **3 et 4 mars 2023**.

L'objectif de cette formation est de fournir aux professionnels travaillant avec des enfants et des adolescents, que ce soit dans le domaine de la **prévention**, de la **petite enfance** ou de la **protection de l'enfance**, des outils pertinents basés sur la **théorie de l'attachement**. Elle vise à **approfondir** la compréhension de cette théorie et à **structurer** son utilisation pour observer, analyser et mettre en œuvre des **interventions** informées par l'attachement. Au cours de cette formation, les participants auront l'occasion de se familiariser avec des **techniques pédagogiques** et des **postures adaptées** pour animer efficacement des sessions de formation.

Les Assises Nationales de la Protection de l'Enfant

Nous avons également participé à la **16e édition** des **Assises Nationales de la Protection de l'Enfance**, les **29 et 30 juin 2023**.



Lors de cet événement, les participants ont pu consolider leurs connaissances sur ce qui se joue et se noue dans les **1000 premiers jours de la vie** d'un enfant, ce que montrent les neurosciences concernant l'impact des **1000 premiers jours** sur le **développement** physique, psychique et social de l'enfant ou encore les **besoins** et temporalités spécifiques des tout-petits en matière d'**attachement** et les enseignements à en tirer. C'était aussi l'occasion pour les professionnels de **partager** leurs expériences et leurs questionnements sur des **thématiques variées** telles que l'entretien prénatal précoce, la stratégie de rétroaction vidéo avec les parents utilisée au Québec, l'accompagnement des assistants familiaux, les leviers juridiques et pratiques, etc.

Cette édition a été marquée par des **moments conviviaux** regroupant des temps musicaux, des présentations de jeunes artistes talentueux, des live de la chaîne YouTube "La chaîne aZeux".

Actions de sensibilisation en Guyane



Début novembre 2023, le Dr. Anne Raynaud s'est rendue en Guyane pour animer des conférences et mener des **actions de sensibilisation** et de **formation** sur le rôle de la **théorie de l'attachement** dans l'accompagnement des parents et la prise en charge des jeunes enfants.

Organisées par le Réseau **Périnatal Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)** en collaboration avec l'**Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE)**, ces interventions ont réuni plus de **250 professionnels** de la protection de l'enfance et diverses institutions référentes.

Lors de cette visite, le Dr. Raynaud a également collaboré avec le service de pédopsychiatrie du **Centre Hospitalier de Cayenne**. L'objectif principal était de construire une **culture commune** au service des **familles** et des **enfants** en Guyane, un territoire souvent perçu comme **éloigné** des ressources médico-sociales nécessaires. Cette initiative vise à **unir** expertises et expériences pour créer des **liens solides** entre les institutions et instaurer une **chaîne de sécurité** autour de l'enfant et sa famille, conformément à la vision collective de la CTG d'ériger la Guyane en carrefour mondial d'excellence.



Soirée convivialité

La Fédération : plus qu'un réseau !

A la rentrée 2023 s'est tenue une soirée collective, réunissant adhérents de la Fédération, praticien.ne.s et équipes supports des Instituts de la Parentalité et expert.e.s de la parentalité et de la petite enfance.

Véritable temps fort pour tous les adhérents, cet instant de convivialité a été l'occasion pour ses participant.e.s d'échanger sur les thématiques qui leur sont chères, de partager leurs points de vue sur la prévention et leurs champs d'intervention, mais également de nouer des liens "en physique". Et pour que ce moment soit le plus propice possible aux partages et aux réflexions, cette soirée s'est déroulée au cours d'une croisière le long de la Garonne au départ du Port de la Lune.



Il était en effet tout naturel de réaliser ce temps de convivialité inter-adhérents à Bordeaux, où s'est tenu la 3e édition du colloque d'Explor.e.

Et surtout, quel meilleur pour prôner l'attachement, le lien entre ses pairs et la réflexion collective que la ville qui a vu naître l'Institut de la Parentalité ?

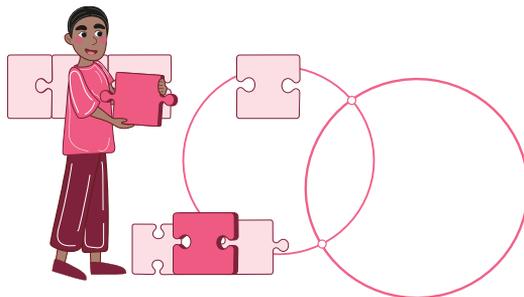


DE L'INSTITUT AUX INSTITUTS : LA 1ÈRE FRANCHISE MÉDICO-SOCIALE GRATUITE



Ensemble pour la prévention

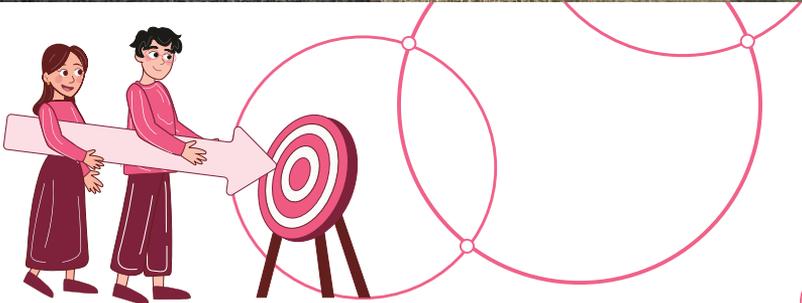
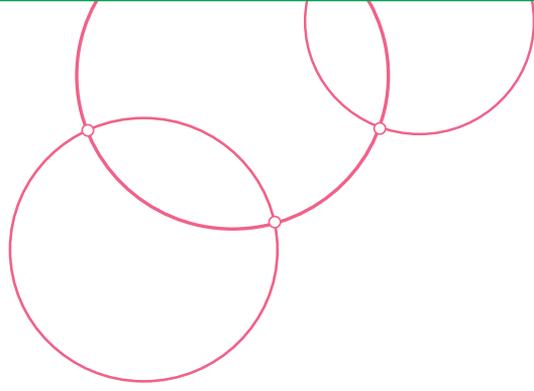
Depuis l'ouverture du premier Institut de la Parentalité en région parisienne en 2021, notre volonté a toujours été de soutenir les actions de tous les acteurs de la parentalité et de la petite enfance (consultations, actions de prévention et formations destinées aux familles, enfants et professionnels), particulièrement dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Zones de Revitalisation Rurales (ZRR). En effet, développer des Instituts au sein de chaque département français (qu'il soit métropolitain ou d'outre-mer) permet de répondre à une demande croissante, mais aussi de contribuer à la cohésion sociale et au développement local en matière de santé et de prévention. Et cette stratégie d'essaimage a engendré de véritables succès : plus de 20 000 consultations individuelles et 40 000 heures de formation touchant 3 500 professionnels cumulés grâce au travail de ses 17 associations adhérentes, et avec l'ouverture prévue pour 2024 de nouveaux Instituts de la Parentalité sur l'ensemble du territoire : Poitiers, Bayonne, Nîmes, Aix et Rennes. Aujourd'hui, la Fédération se trouve à un tournant stratégique.



Pérenniser la force d'un réseau

Pour continuer à soutenir les actions de ses adhérents en mettant à leur service des ressources communes (juridiques, administratives, financières, cliniques et de communication) et une offre de formation dédiée, la Fédération doit maintenir ses partenariats avec les institutions publiques. En effet, nous souhaitons que 2024 soit l'année du développement et de la structuration, avec pour objectif de promouvoir au moins 6 adhérents du niveau 2 au niveau 3, afin qu'ils développent des instituts complets sur leurs territoires, d'ici 2027.

Car c'est en agrandissant ce réseau de professionnels engagés que nous grandirons tous, et que nous pourrons accompagner au plus juste et venir en aide à un nombre toujours plus croissant d'enfants et de familles.



3 NOUVEAUX SITES INSTITUT DE LA PARENTALITÉ :

Instant Famille Nîmes



MDPF Aix les Bains



Ti Liammou Rennes



Les associations **Ti Liammou (Rennes)**, **Instant Famille (Nîmes)** et **Majorelle (Bayonne)** ont franchi une nouvelle étape importante dans leur développement en passant du statut d'adhérente de **niveau 2 à celui de niveau 3** au sein de la **Fédération des Praticiens de la Parentalité**.

Cette progression témoigne de l'**engagement continu** et des **efforts déployés** par ces associations et leurs praticiens en faveur du **bien-être des familles** et de la **parentalité**. En atteignant ce nouveau niveau d'adhésion, ces trois instances bénéficient désormais de **ressources supplémentaires** et de **nouvelles opportunités** de collaboration, ce qui leur permettra de poursuivre leur **mission d'accompagnement** des familles et des enfants avec encore plus d'efficacité.

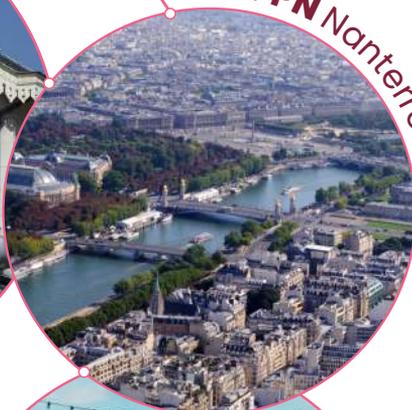
LES PROJETS EN COURS D'ADHESION D'INSTITUTS DE LA PARENTALITÉ

COLISEE Bourg la Reine



Francesco-Allano Torcy-Blanqui

APPN Nanterre



Poitiers



Majorelle Bayonne



Les associations **COLISEE (Bourg la Reine)**, **APPN (Nanterre)** et **Poitiers** sont actuellement en cours d'adhésion et souhaite donc commence une **nouvelle aventure** avec la Fédération des Praticiens de la Parentalité.

Cette progression témoigne d'un engagement fort envers le **bien-être** des **familles** et de la **parentalité**.

Félicitations pour cette nouvelle et leur engagement positif !

